

Le Premier Ministre

Paris, le 16 JAN. 2018

Madame la Députée,

Vous avez appelé mon attention sur vos inquiétudes relatives aux dommages causés par l'ours dans le massif pyrénéen.

J'ai bien pris note de votre démarche.

Je suis conscient des difficultés rencontrées par les éleveurs : ils ont besoin d'être mieux accompagnés. Une mission d'expertise a été lancée pour dresser un état des lieux de la situation (dommages, protection...) et identifier de pistes de solutions pour favoriser une meilleure cohabitation en Ariège. Je souhaite que cette mission puisse également être étendue aux zones des Hautes-Pyrénées concernées par les dommages.

Le système d'indemnisation va également être revu, des concertations avec les organisations de producteurs agricoles sont en cours au niveau national à cette fin.

Enfin, soyez assurée que les réintroductions d'ours actuellement à l'étude ne concernent que le noyau occidental (Béarn), et en aucune façon l'Ariège et les Hautes-Pyrénées.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Bien cordialement,


Édouard PHILIPPE

Madame Jeanine DUBIÉ
Députée des Hautes-Pyrénées
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP